

Madame la Présidente,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur sa position concernant les mesures à mettre en œuvre pour assurer pleinement le respect des droits humains. Nous vous en remercions.

Vous évoquez ainsi notamment la nécessité de protéger, garantir et renforcer ces droits à l'aune de la lutte contre le terrorisme, de la crise économique et de la crise de l'accueil des réfugiés.

Permettez-moi tout d'abord, avant de répondre spécifiquement à vos points d'interpellation, de vous rappeler l'importance que nous accordons aux droits humains dans notre programme pour ces élections présidentielles et législatives, *l'Avenir en commun*.

Au-delà, et en complément des enjeux particuliers que vous citez, nous pensons que les droits humains doivent être appréhendés de manière globale. Ils constituent un des principaux fils conducteurs de notre programme, ce tant pour la politique intérieure qu'extérieure.

Avec *l'Avenir en commun*, nous nous engageons en effet à protéger, garantir et renforcer ces droits humains, qu'ils soient dits de *première*, *deuxième* ou *troisième génération*. Je citerai des exemples concrets, bien que non exhaustifs :

- Pour les droits civils, juridiques et surtout politiques, nous mettrons en œuvre une transformation radicale de nos institutions par notamment la convocation d'une Constituante pour instaurer la 6^{ème} République, le renforcement de l'autorité judiciaire et une réelle indépendance des médias ;
- Pour les droits économiques, sociaux et culturels, par notamment l'éradication de la pauvreté et de la précarité, la Sécurité sociale intégrale, la garantie du droit effectif à un logement et l'obligation d'assurer l'égalité devant l'école ;
- Pour le droit à un environnement sain et au développement durable, par une transition écologique avec l'objectif assumé de 100% d'énergies renouvelables en 2050, une agriculture écologique et paysanne ;
- Pour le droit à la paix mondiale, par la mise en œuvre d'une politique d'indépendance de la France, le renforcement et réinvestissement de l'Organisation des Nations unies, le protectionnisme solidaire, ...

Vous l'aurez compris, la France insoumise n'est pas de ceux qui cantonnent les droits humains à des formules incantatoires pour leur propre population, ou à un catéchisme à géométrie variable dans leur politique internationale.

Vos questions relatives aux droits humains rejoignent donc nos propres préoccupations et priorités politiques pour la France.

1) En ce qui concerne le respect des droits humains dans la lutte anti terroriste : l'état d'urgence en vigueur depuis le 13 novembre 2015 a constitué jusqu'ici une surenchère sécuritaire qui ne protège pas, mais au contraire affaiblit et fait le jeu des assaillants. Il est évident que si l'évolution des menaces le justifie, une fois les candidats de la France insoumise investis à l'Assemblée nationale, ils ne voteront pas une nouvelle prolongation de l'état d'urgence actuel, tel que la loi du 3 avril 1955 le prévoit. Nous nous engageons par ailleurs notamment à garantir le contrôle par le juge judiciaire des opérations de lutte contre le terrorisme, et à augmenter les moyens de la justice antiterroriste pour assurer une lutte efficace, durable et respectueuse des droits et libertés fondamentaux.

2) Pour le respect du droit à la vie privée, nous lutterons fermement contre la surveillance généralisée. Notre livret thématique : « *Numérique : pour de nouveaux droits et libertés* » (<https://avenirencommun.fr/le-livret-numerique/>) évoque spécifiquement ces points, notamment notre volonté d'interdire le fichage généralisé, de remettre en question les pratiques et dispositifs de surveillance de masse sur internet et les réseaux téléphoniques, au demeurant inefficaces et liberticides. Nous proposons par ailleurs aussi une aide à tous les citoyens au chiffrement des données et des correspondances.

3) Nous sommes au premier chef attachés à ce que soient pleinement garantis la liberté de manifestation et le droit de réunion pacifiques en France. Je tiens à vous rappeler que Jean-Luc Mélenchon a été un des premiers à dénoncer avec la plus grande fermeté l'utilisation détournée de l'état d'urgence pour criminaliser les mouvements sociaux et environnementaux, à savoir par exemple les rassemblements pacifiques prévus pour dénoncer l'absence d'ambition de la COP 21 ou les nombreuses manifestations contre les régressions des droits sociaux de la loi El Khomri.

4 et 5) Pour la protection des réfugiés, nous nous engageons à ce que la France assume pleinement son devoir d'humanité envers les réfugiés arrivant en Europe. Ceci doit toutefois se faire dans un cadre et par des accords qui définissent les responsabilités de chacun et où, comme vous le proposez, une place centrale doit être occupée par le Haut commissariat aux réfugiés.

Nous proposons ainsi dans l'Avenir en commun l'organisation d'une conférence internationale annuelle sous l'égide de l'Organisation des Nations unies qui combine des réponses d'urgence concertées et le soutien de tous les pays d'accueil. C'est dans ce cadre que de tels accords que vous évoquez pourront être envisagés.

A noter que de nombreuses conditions pour lancer cette initiative internationale sont réunies, tel l'appui évident du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, qui a dirigé le Haut Commissariat aux Réfugiés pendant plus de dix ans jusqu'en 2015.

Enfin, pour le droit d'asile, nous nous engageons à le réaffirmer et à le faire vivre sur le territoire de la République, ce grâce à une administration qui dispose des moyens suffisants pour assurer pleinement toutes ses missions dans le respect des droits des demandeurs.

6) En ce qui concerne les populations dans les bidonvilles en France, la France insoumise a notamment pour priorités de garantir le droit au logement et d'éradiquer la précarité et la pauvreté. Pour ce faire, nous lancerons notamment un plan de rénovation du logement insalubre, de renouvellement urbain et de construction de logements sociaux en renforçant les sanctions des communes trop faiblement dotées en parc social. Par ailleurs, nous instaurerons la gratuité de l'accès et des quantités d'eau, électricité et gaz indispensables à une vie digne, et lutterons contre le non-recours aux droits sociaux et civiques par la simplification des démarches et des critères.

7) La responsabilisation de toutes les entreprises dans leurs activités à l'international, en particulier des firmes multinationales, est un impératif que nous partageons pleinement. Dans l'Avenir en commun nous soutenons l'adoption à l'Organisation des Nations unies d'un cadre réglementaire contraignant les multinationales à respecter un socle de normes sociales et environnementales. Jean-Luc Mélenchon a ainsi précisé nos propositions en octobre dernier lors d'une audition au Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies. Il y avait alors notamment proposé que ce futur accord inclue la gratuité des recours juridiques et la possibilité d'actions de groupes, afin d'assurer un égal accès à la justice pour tous. Le cas spécifique de l'entreprise Lafarge qui a avoué avoir commercé avec Daesh, doit servir d'exemple pour avancer dans cette bataille.

8) Sur le contrôle du commerce des armes, la France insoumise souhaite avant tout œuvrer pour la paix dans le cadre de l'Organisation des Nations unies et du droit international. A ce titre, nous appliquerons bien évidemment le traité sur le commerce des armes qui a été ratifié par l'Assemblée nationale en 2013 et qui est entré en vigueur pour tous les Etats parties à la fin 2014. Par ailleurs, si sa mise en œuvre a fait ses preuves dans l'avenir et qu'une volonté internationale se dégage, nous sommes partisans du fait que la Conférence des Etats parties du traité puisse envisager un renforcement de celui-ci.

La régulation des courtiers en armes, si elle n'est pas spécifiquement évoquée dans notre programme, nous paraît être une mesure envisageable. Enfin, outre le renforcement des moyens de la justice, l'Avenir en commun évoque spécifiquement que la priorité d'une police républicaine renforcée sera notamment mobilisée sur la lutte contre les trafics, dont celui spécifique des armes.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

9) Concernant la possibilité d'une restriction du droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies en cas « d'atrocités de masse ». Nous pensons que cette question ne peut avoir de réponse réaliste sans que soit posée celle du fonctionnement insatisfaisant du Conseil de sécurité et des institutions onusiennes. Devant faire l'objet d'un large consensus international, actuellement érodé après le dévoiement coupable de la « responsabilité de protéger » de la résolution 1973 sur la Libye du Conseil de sécurité des Nations unies, nous pensons que cette possibilité devra être rediscutée et réexaminée dans le cadre d'une réforme et d'un processus de démocratisation de l'Organisation des Nations unies que nous souhaitons enclencher.

10) Enfin, nous sommes particulièrement engagés dans la défense des droits humains dans le monde. A ce titre, l'Avenir en commun rappelle notre souhait d'offrir l'asile aux « combattants de la liberté », c'est-à-dire toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté dans l'esprit du préambule de la Constitution de 1946. Edward Snowden et Julian Assange seront à ce titre décorés et accueillis en France.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise